

8 septembre 2009

1127^e séance*, conférence

Bilan de 10 ans de renaturation des cours d'eau à Genève

Par Alexandre Wisard, directeur du Service de la renaturation des cours d'eau

Asphyxiés par la pollution, endigués, canalisés et même enterrés, durant des décennies, les cours d'eau du canton de Genève ont été mis à mal avec des conséquences catastrophiques sur la faune aquatique et riveraine ainsi que sur la qualité et la quantité des eaux. Cependant, la prise de conscience de la nécessité de préserver nos ressources en eau et des paysages diversifiés a abouti à la fin du XX^e siècle à la volonté de renaturer les cours d'eau. A Genève, cette volonté s'est traduite en 1997 par l'inscription dans la loi cantonale sur les eaux, du principe de la renaturation des cours d'eau, par un programme d'actions et par son financement grâce à un fonds cantonal de renaturation doté annuellement d'un montant d'environ 6 millions de francs.

Quinze kilomètres de cours d'eau et de rives ont pu être rendus à la nature, quatorze hectares de zones humides ou de plans d'eau ont été reconstitués et enfin, cent hectares de réserves naturelles ont été réhabilités pour un montant total de travaux d'environ 45 millions de francs. A la modeste échelle du territoire genevois, ces chiffres témoignent de l'effort accompli.

Le bilan environnemental met en évidence une évolution très favorable des sites renaturés, notamment au niveau de certaines espèces-cibles comme le castor. L'écrevisse à pattes blanches, espèce très menacée sur le plan européen, a doublé ses effectifs dans la région du Moulin-de-Vert. Suite à leur renaturation, plusieurs sites ont pu être classés comme sites d'importance nationale pour la reproduction des batraciens, notamment pour les crapauds accoucheurs, sonneurs et calamites. Finalement, l'ombre et la truite ont également bénéficié de ces travaux. Cependant, si la renaturation a un impact positif sur la morphologie et la biodiversité du cours d'eau, elle ne parvient que rarement à redonner tout l'espace nécessaire au bon fonctionnement des rivières qui s'écoulent aujourd'hui dans un contexte très urbain ou agricole.

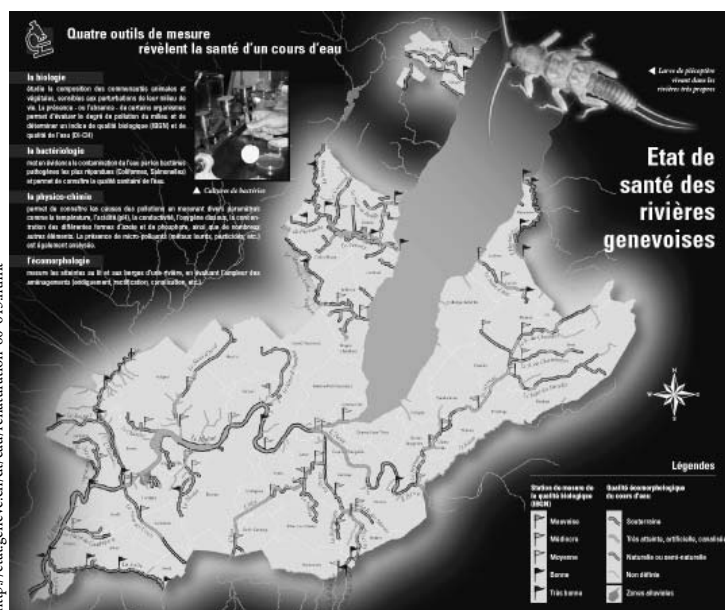
Renaturation de la Drize à Grange-Collomb



La Drize - avant



La Drize - après



* Les conférences ont lieu, en général, le 3^eme lundi du mois, de septembre à juin, à 20h30, au Muséum d'histoire naturelle de Genève, route de Malagnou (bus 27, tram 12 ou 16). L'entrée est libre et ouverte à tous.